

# FO Journée internationale des droits des femmes

**Energie Investir en faveur des femmes et accélérer le rythme!**

Le 8 mars a été officialisé par l'ONU en 1977 comme «journée internationale des Femmes». Chacun peut se féliciter de cette décision tant la situation des Femmes au niveau international est inacceptable à différents niveaux, selon les pays et du fait des discriminations qu'elles subissent.



Cette année, l'ONU propose de se mobiliser autour du thème «Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme».

FO Énergie soutient toutes les initiatives ponctuelles qui sont mises en œuvre et notamment lors de cette journée, mais il faut aller plus loin et toute l'année.

Vos représentants FO œuvrent au quotidien dans le cadre de l'égalité professionnelle, notamment pour faire en sorte de réduire les écarts de rémunération (salaire et prime), mais également sur d'autres aspects afin de lutter contre toutes les problématiques auxquelles doivent faire face les femmes.

Cette année, va s'ouvrir une négociation sur un accord égalité professionnelle au niveau de la branche des IEG qui servira de socle aux accords Ega pro d'entreprises.

FO Énergie va exiger des représentants des employeurs d'investir en faveur des femmes en accélérant le rythme par la création de droits nouveaux!

Rémunérations, parcours professionnels, congés spécifiques, temps de travail, services spécifiques sont autant de sujets que les représentants des employeurs de la Branche doivent avoir le courage d'aborder afin de permettre aux femmes de bénéficier d'une réelle égalité professionnelle au sein des IEG!

Le 8 mars permet d'attirer l'attention de tous sur une injustice flagrante qui continue à perdurer et cela depuis la nuit des temps. Pour FO Énergie, il est temps de sortir de cette ornière.

L'évolution des mentalités au sein du monde du travail, par le biais d'accords collectifs contraignants, ne laissant pas la place à interprétation en actant des décisions visibles, significatives et innovantes, contribuera à l'évolution des mentalités au niveau de la société. Les entreprises des IEG doivent donner l'exemple.

**Pour vos représentants FO Énergie, le 8 mars, mais le reste de l'année également, sera la Journée internationale des droits des femmes afin que leurs droits soient respectés, et cela, en combattant par notre engagement l'ensemble des discriminations auxquelles elles sont confrontées.**

